Santé Québec Montérégie-Ouest

Aux élèves et parents de la 3ième année du secondaire ou nés entre le 1er octobre 2011 et le 30 septembre 2012

Objet : Vaccination en milieu scolaire pour l'année scolaire 2026-2027

Chers élèves et parents,

Des cliniques de vaccination auront lieu à l'école. Les vaccins sont offerts gratuitement aux élèves. Au Québec, l'âge légal pour le consentement aux soins est de 14 ans. Votre enfant peut consentir lui-même à la vaccination. Ces informations vous sont fournies pour que vous le souteniez dans sa démarche.

Extrait du code civil du Québec (1991, c. 64, a. 14): Le mineur âgé de 14 ans et plus peut consentir seul aux soins et aux services requis par son état de santé.

- Date de la vaccination **à l'école Howard S. Billings** : **1 et 2 décembre 2026**
- 2ième vaccination *(Pour certains élèves seulement)* : **2 juin 2027**

La journée de la vaccination

- L'élève doit avoir son carnet de vaccination en main si disponible
- L'élève doit porter un chandail à manches courtes

Vaccins offerts à tous les élèves

L'infirmière rencontrera les élèves de 3e secondaire afin d'expliquer les vaccins offerts. Prenez aussi le temps d'en discuter en famille. Pour plus d'information, consultez la section Vaccination du site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : Québec.ca/vaccination (ou via le code QR au bas de la page).

- Le vaccin contre la diphtérie et le tétanos est recommandé pour protéger contre ces 2 maladies graves causées par des bactéries. Il est important de faire vacciner les jeunes afin de conserver leur protection immunitaire.

- Le vaccin contre les méningocoques protège des infections graves comme la méningite et l'infection du sang. Puisque celles-ci sont plus fréquentes à l'adolescence, une dose est recommandée à tous.

- Le vaccin contre l'hépatite B protège contre les infections pouvant atteindre le foie. Une dose contre l'hépatite A et B a été offerte en 4e année. La 2e dose du vaccin contre l'hépatite B est prévue cette année.

- Mise à jour du carnet de vaccination : l'infirmière consultera le dossier et vérifiera le carnet de vaccination de votre enfant pour savoir s'il a reçu les doses de vaccins indiquées pour son âge contre les maladies suivantes : diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle, hépatite A, hépatite B et les infections à VPH.

Si l'élève vit avec une maladie chronique ou un système immunitaire affaibli, il devrait en informer l'infirmière. Elle pourra alors le conseiller sur les vaccins additionnels indiqués pour sa condition.

Si l'élève est absent lors de la vaccination, veuillez prendre rendez-vous via la plateforme « clicsanté.ca ».

Si vous avez des questions, adressez-vous à l'infirmière scolaire

Mélanie Grégoire, melanie.gregoire.csssjr16@ssss.gouv.qc.ca
Nous vous remercions de votre collaboration